



énergies
métropole
ROUENNORMANDIE



Rénovation énergétique

Rénover sa maison individuelle

energies.metropole-rouen-normandie.fr





Pourquoi opter pour la rénovation énergétique ?

Le saviez-vous ? Un logement qui fait l'objet de travaux de rénovation énergétique globale peut vous permettre de diviser votre consommation d'énergie par 4 !

La principale source de surconsommation de chauffage provient souvent des déperditions énergétiques du bâtiment liées à une isolation peu performante. Concrètement, une isolation efficace et étanche à l'air permet de mieux conserver la chaleur et garantit un intérieur plus économe en chauffage et confortable en hiver comme en été.

Ces travaux peuvent être combinés à l'amélioration du système de ventilation et à l'installation d'un système de chauffage plus performant et adapté aux nouveaux besoins

énergétiques du logement. L'ensemble de ces optimisations permettent l'amélioration de la classe énergétique du logement (DPE) et augmentent par conséquent la valeur du bien.

Une meilleure maîtrise de sa consommation justifie ainsi d'être moins dépendant des variations des prix de l'énergie et de réduire considérablement sa facture énergétique en menant une action concrète pour l'environnement.

Faire le choix de la rénovation énergétique, c'est donc à la fois améliorer son bien-être et le confort de son logement, tout en réalisant des économies d'énergie au quotidien.



France Rénov' sur le territoire métropolitain

L'espace conseil France Rénov', porté localement par Énergies Métropole Rouen Normandie, apporte informations, conseils et accompagnements à l'ensemble des particuliers désireux d'entamer une démarche de rénovation énergétique. Il fournit son expertise de manière **indépendante et gratuite**, de la détermination du besoin jusqu'à la prise en main du logement rénové. Afin de permettre aux projets de se concrétiser, le conseiller identifie les aides financières mobilisables et aide les usagers dans le montage et le suivi de leur dossier.

Quel parcours d'accompagnement ?



À quelle étape nous contacter ?

L'espace France Rénov' et ses conseillers se tiennent à votre disposition tout le long de votre projet. De la phase de montage, lorsque celui-ci n'est qu'au stade d'idée, jusqu'à la signature avant le lancement des travaux, l'espace France Rénov' peut vous guider à n'importe quelle étape.

Que vous ayez besoin de conseils techniques, financiers ou encore pour le choix des matériaux à employer ; les conseillers sont présents pour vous accompagner dans vos démarches.

▪ La prise de contact

Vous exprimez votre besoin initial par téléphone ou par mail et fournissez les informations qui permettront de vous orienter vers un conseiller pour un rendez-vous.

▪ Le rendez-vous personnalisé

Vous exposez votre problématique et votre projet au conseiller France Rénov'. Celui-ci dresse alors un état des lieux de votre logement et vous aide à consolider votre démarche, tout en répondant à vos interrogations. Le conseiller identifie les différentes aides financières mobilisables en fonction de votre situation.

▪ L'audit énergétique

Il est réalisé directement à domicile par un auditeur, en présence du conseiller en charge de votre dossier. Cet audit permet d'établir plusieurs scénarios de travaux pour concrétiser votre projet.

▪ La préparation à la phase de travaux

Une restitution de l'audit est organisée avec l'auditeur et le conseiller France Rénov'. Les différents scénarios envisagés vous sont présentés et détaillés. Une simulation financière est réalisée, en fonction des différents scénarios ainsi que des aides auxquelles vous êtes éligibles. Le conseiller fournit une liste de professionnels qualifiés et interprète les devis reçus afin de s'assurer de leur conformité pour la perception des subventions.

▪ La réception des travaux

Une fois ceux-ci terminés, le conseiller vous accompagne dans la prise en main de votre logement rénové et vous aide à suivre vos nouvelles consommations.



Quelles aides financières mobiliser ?

Les aides financières mises en place pour la rénovation énergétique sont aujourd'hui nombreuses et vous pouvez vite être submergés par la somme d'informations disponibles. Le rôle de l'espace conseil France Rénov' est de vous assister dans l'identification de ces aides et dans le dépôt des différents dossiers permettant d'y accéder.

La liste de ces aides diffère en fonction des territoires et des politiques locales mises en place. Sur le bassin métropolitain on retrouve :

- **MaPrimeRénov'**, mise en place par l'**État** via le dispositif France Rénov',
- Le **Chèque Éco-Énergie**, mis en place par la **Région Normandie**,
- Des aides spécifiques des collectivités territoriales, dont celles du **Programme Local de l'Habitat**, mises en place par la **Métropole Rouen Normandie**,
- Les **Certificats d'Économie d'Énergie** (CEE), déployés par les fournisseurs d'énergies,
- Des aides plus ciblées, en fonction de votre situation personnelle.

La mobilisation de ces aides est soumise à plusieurs critères parmi lesquels on retrouve principalement les revenus, le nombre de personnes constituant le foyer, ainsi que le gain énergétique estimé des travaux financés. Les foyers aux revenus plus modestes pourront quant à eux bénéficier d'une convention et d'un accompagnement spécifique avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Contactez-nous dès à présent pour prendre rendez-vous avec un conseiller France Rénov' !

02 76 30 32 32

**Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**



9 bis rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen
energies@metropole-rouen-normandie.fr - 02 76 30 32 32
energies.metropole-rouen-normandie.fr

